

CACES® R487 Catégorie 3

Grue à tour à montage automatisé

Modalités pédagogiques

Durée : 105 heures, 15 jours

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 8 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des grues à tour de la catégorie concernée

Public visé et Prérequis

Public visé :

Toute personne peu ou pas expérimentée dans la conduite des grues à tour.

Prérequis :

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail).

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Séquence 1 :

Identifier les objectifs et étapes de la formation

- Vérification du respect des prérequis
- Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
- Présentation de la formation
- Modalités pratiques
- Tour de table

Séquence 2 :

Réglementation : connaissances générales

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur
- Dispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduite
- Différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels

Technologie des grues à tour

- Terminologie et caractéristiques générales
- Rôle et principes de fonctionnement des composants et mécanismes
- Organes de service et dispositifs de sécurité.
- Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs
- Technologies de freinage de la charge et dispositifs de sécurité associés (détection de survitesse, fonction de surveillance existant sur certains variateurs, contrôle de l'état du frein...)
- Aide à la conduite : indicateur de portée et de hauteur sous crochet, indicateur de vitesse du vent...

Les principaux types de grues à tour - Les catégories de CACES®

- Caractéristiques et spécificités des différents types de grues à tour
 - Grue à tour à montage par élément à flèche distributrice
 - Grue à tour à montage par élément à flèche relevable
 - Grue à tour à montage automatisé
 - Grue à tour à montage automatisé automotrice
- Catégories de CACES® R487 correspondantes

Notions élémentaires de physique – Stabilité

- Masse, et position du centre de gravité – Surface au vent – Conditions d'équilibre et facteurs de stabilité
- Règles de stabilisation des grues à tour (catégorie 3)
- Courbe de charge – Aide à la conduite (anémomètre, indicateur de charge et de portée, ...)

Risques liés à l'utilisation des grues à tour

- Principaux risques : renversement, heurt, chute. Origine(s) et moyens de prévention associés
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention

Vérifications d'usage

- Equipements de Protection Individuelle
- Opération de prise de poste.
- Notice d'instruction constructeur, rapport VGP
- Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau

Exploitation des grues à tour

- Choix d'un type de mouflage suivant l'opérateur à réaliser
- Modes opératoires de prise et dépose de charges : avec et sans visibilité, mouvements simples et mouvements combinés
- Consignes de sécurité. Opérations interdites (laisser une charge suspendue en fin de poste, levage à deux grues, levage de personne, remplissage d'une benne lorsque celle-ci est suspendue, ...)

- Règles d'utilisation des dispositifs de gestion d'interférences (voyant de signalisation, neutralisation et mesures de prévention associées ...)
- Principales anomalies liées à la stabilisation d'une grue à tour de catégorie 3 (proximité d'un talus, résistance du sol non adaptée, ...)
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la grue

Accessoires de levage et règles d'élingage

- Choix et utilisation des accessoires de levage
- Règles d'élingage
- Principales détériorations des accessoires de levage

Séquence 3 :

Vérifications et essais de prise de poste

Conduite et manœuvres

- Adéquation
- Accès et descente en sécurité de la cabine
- Choix du mouflage
- Elingage de charges, vérification d'élingage
- Prise et dépose de charge de charges avec visibilité
- Maîtrise et rattrapage de ballant
- Utilisation des indicateurs permettant de maîtriser le ballant à l'approche d'une zone interdite (grue équipée d'un dispositif anticollision ou de gestion de zone interdite)
- Prise et dépose de charges sans visibilité (compréhension des gestes de commandement – communication radio)
- Réalisation des manœuvres en mouvements simples et en mouvements combinés
- Utilisation des aides de conduite

Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

- Grue à tour en position hors service
- Opérations d'entretien journalier
- Compte rendu des difficultés et anomalies rencontrées

Séquence 4 :

Passage du test CACES®

- Evaluation théorique
- Evaluation pratique

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Infrastructures et moyens matériels permettant de reproduire les conditions réelles de travail

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : Quiz et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un test théorique et pratique.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateurs experts métiers ayant validé un parcours de qualification pédagogique.
Organisme Testeur Certifié CACES®.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation si résultat positif
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) des grues à tour de la catégorie concernée, si résultat positif. En cas d'échec, attestation des compétences acquises/non acquises

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.